



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE DUBUC
MUNICIPALITÉ DE BÉGIN

AVIS PUBLIC

Est par la présente donné aux contribuables par la soussignée, Mireille Bergeron de la susdite municipalité, que :

- Il y aura séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Bégin, le lundi le 1^{er} mars 2021, à huis clos. Les personnes intéressées pourront prendre connaissance de la décision du conseil sur le site internet de la Municipalité où se trouvera, sous l'onglet conseil municipal, l'enregistrement audio de la séance. Au cours de cette séance, le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :
- Monsieur Marc Brassard a déposé une demande de dérogation mineure le 14 janvier 2021 touchant sa propriété sise au 710, chemin de la Passe et ayant comme objet la construction d'un bâtiment accessoire (garage) ayant une hauteur de 5.6 mètres au lieu des 4.6 mètres prescrits à l'article 12.9 du règlement de zonage numéro 15-288.
- Conformément à l'arrêté ministériel numéro 2020-074 du 2 octobre, toute procédure qui fait partie du processus décisionnel d'une municipalité et qui implique le déplacement de citoyens doit être remplacée par une consultation écrite d'une durée de 15 jours.

Ainsi, toute personne intéressée peut transmettre ses commentaires par écrit concernant cette demande de dérogation mineure à l'attention de Mme Mireille Bergeron, directrice générale au plus tard le 25 février 2021 soit par courriel au munbegin@hotmail.com ou par courrier: 126, rue Brassard, Bégin G0V 1B0.

Donné à Bégin ce 10^e jour du mois de février deux mille vingt-et-un.



Secrétaire-trésorière et directrice générale